



## Fiche de donnée de sécurité

# AGRI-LIM 50

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur du produit	AGRI-LIM 50
Autres moyens d'identification	
Usage recommandé	Liquide pour le lestage des pneus
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Identificateur du fournisseur initial	Agri-Lim inc. 161 route 216, Sainte-Marguerite, Qc, G0S2X0, 418-935-7149 www.agri-lim.com
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, 613-996-6666, 24 Heures

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Liquide inflammable – catégorie 3; Toxicité aiguë (orale) – catégorie 3; Irritation cutanée – catégorie 3; Irritation oculaire – catégorie 2B; Toxicité pour la reproduction – Effets sur ou via l'allaitement; Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique – catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :  
Danger

#### Mention de(s) danger(s)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H316	Provoque une légère irritation cutanée.
H320	Provoque une irritation oculaire.
H362	Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes (yeux) en cas d'ingestion.

#### Conseil(s) de prudence :

##### Prévention :

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition.
P233	Tenir le récipient fermé de manière étanche.

Identificateur du produit : AGRI-LIM 50  
Date de préparation : 21 août 2018  
Date de la plus récente  
Version révisée : 10 août 2021

P242 Ne pas utiliser D'outils produisant des étincelles.  
 P260 Ne pas fumer, brouillards, vapeurs, aérosols.  
 P263 Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.  
 P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.  
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
 P280 Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux.

Intervention :

P301+P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.  
 P330 Rincer la bouche.  
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux); Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.  
 P308+P311 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Appeler un Centre antipoison ou un médecin.  
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical ou consulter un médecin.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer.  
 P307+P311 En cas d'exposition : Appeler un Centre antipoison ou un médecin.  
 P337+P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.  
 P370+P378 En cas d'incendie : Utiliser mousse extinctrice appropriée, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, eau pulvérisée ou brouillard d'eau pour l'extinction.

Stockage :

Entreposer dans un endroit bien aéré. Garder au frais.

Élimination :

Disposer du contenu/récipient conformément aux règlements et lois régionales, nationales et locales applicables.

#### Autres Dangers

Inconnu.

### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	Concentration	Nom commun / Synonymes	Autres identificateurs
Méthanol	67-56-1	30-60%		

Notes

### SECTION 4. PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Prendre des précautions afin d'assurer sa propre sécurité avant de tenter un sauvetage (p. ex. porter l'équipement de protection approprié). Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Si le cœur s'arrête, une personne spécialement formée devrait commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

##### Contact avec la peau

Éviter le contact direct. Porter une combinaison de protection contre les produits chimiques, si nécessaire. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p.ex. bracelet de montre, ceinture) contaminé. Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise ou des inquiétudes. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

##### Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protections contre les agents chimiques si nécessaire. Rincer immédiatement les yeux

Identificateur du produit : AGRI-LIM 50  
 Date de préparation : 21 août 2018  
 Date de la plus récente  
 Version révisée : 10 août 2021

contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

### **Ingestion**

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Si la respiration est interrompue, le personnel qualifié devrait commencer à donner la respiration artificielle. Si le cœur s'arrête, une personne spécialement formée devrait commencer la réanimation cardio-respiratoire (RCR) ou la défibrillation externe automatisée (DEA). Éviter tout contact bouche-à-bouche en utilisant un dispositif de protection. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Un traitement spécifique est nécessaire.

### **Symptômes et effets le plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés**

Peut causer des maux de tête, des nausées, des vomissements, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une grave exposition peut causer des douleurs abdominales et musculaires, des difficultés respiratoires et le coma. La vue peut être affectée et une cécité permanente peut en résulter. Il pourrait y avoir d'autres effets permanents sur le système nerveux p. ex. tremblements et crises.

### **Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

#### **Organes cibles**

Yeux, foie, système nerveux.

#### **Instructions particulières**

Une exposition intense au méthanol, par ingestion ou respiration de haute concentration dans l'air, peut causer des symptômes apparaissant en dedans de 40 minutes à 72 heures après l'exposition. Les symptômes et signes se limitent habituellement au système nerveux central, yeux et système gastro-intestinal. À cause des effets initiaux sur le système nerveux central, comme maux de tête, vertige, léthargie et confusion, cela peut donner l'impression d'une intoxication à l'éthanol. Une vision floue, acuité réduite et photophobie sont des effets communs rencontrés. Un traitement avec de l'ipéac ou un lavage est indiqué pour tout patient qui se présente en dedans de deux heures de l'ingestion. Une acidose métabolique profonde se produit dans les cas d'empoisonnement sévères et les niveaux de bicarbonate dans le sang sont une mesure plus adéquate de sévérité que les niveaux de méthanol dans le sang. Les protocoles de traitement sont disponibles dans la plupart des hôpitaux importants et une coopération rapide avec les hôpitaux appropriés est recommandée.

#### **Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit**

Troubles respiratoires.

## **SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

### **Agents extincteurs**

#### **Agents extincteurs appropriés**

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche ou mousse extinctrice appropriée. « Mousses extinctrices résistantes aux alcools » spéciales.

#### **Agents extincteurs inappropriés**

L'eau n'est pas efficace pour combattre un incendie. Elle ne peut pas refroidir le produit sous son point d'éclair.

### **Dangers spécifiques du produit**

Liquide et vapeurs très inflammables. Peut s'enflammer à la température ambiante. Dégage de la vapeur qui peut former un mélange explosif au contact de l'air. Peut s'enflammer suite à une décharge statique. Peut accumuler une charge électrostatique par écoulement, par éclaboussure ou par agitation. Même les solutions diluées peuvent être inflammables. Peut franchir une distance importante vers une source d'inflammation et causer un retour de flamme vers une fuite ou un récipient ouvert. Voir la Section 9 (Propriétés physiques et chimiques) pour les points d'éclair et les limites d'explosivités. Brûle en formant une flamme invisible. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans des espaces clos, ce qui crée un risque d'incendie. Durant un incendie, les matières dangereuses suivantes peuvent être produites : produits chimiques toxiques; monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; formaldéhyde très toxique et inflammable.

### **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversement accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

Voir Protection de la peau à la Section 8 (Contrôle de l'exposition/protection individuelle) pour obtenir des conseils sur les

---

Identificateur du produit : AGRI-LIM 50  
Date de préparation : 21 août 2018  
Date de la plus récente  
Version révisée : 10 août 2021

équipements de protection appropriés contre les agents chimiques.

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité, augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Peut s'accumuler en quantités dangereuses près du sol, surtout dans les espaces clos, si la ventilation n'est pas suffisante. Possibilité d'un retour de flamme et d'une ignition à distance.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Arrêter la fuite si sans risque. Déplacer les conteneurs de la zone de déversement. Libération de s'approcher au vent. Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les endroits clos. Laver les débordements dans une usine de traitement des effluents ou procéder comme suit. Contenir et recueillir les fuites avec matériau incombustible, absorbant par ex. sable, terre, vermiculite ou la terre de diatomée et placer dans le récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Utiliser les outils antidéflagrants et matériel antidéflagrant. Éliminer par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. Matériau absorbant contaminé peut-être présenter les mêmes risques que le produit déversé. Remarque : voir section 1 pour urgence coordonnées et la section 13 pour l'élimination des déchets.

## SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mettre sur des équipements de protection individuelle appropriée (voir section 8). Manger, boire et fumer devraient être interdit dans les zones où ces matières sont traitées, stockées et traitées. Les travailleurs se laver les mains et le visage avant de manger, de boire et de fumer. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Porter un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. N'entrez pas dans des zones de stockage et d'espaces confinés à moins qu'une ventilation adéquate. Conserver dans le récipient d'origine ou une alternative approuvée constituées d'un matériau compatible, conserver hermétiquement fermé quand pas en service. Stocker et utiliser à l'écart de la chaleur, les étincelles, les flammes ou toute autre source d'inflammation. Utiliser (ventilation, éclairage et matériel de manutention) électro médicaux antidéflagrant. Utiliser des outils sans étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Pour éviter tout incendie ou explosion, dissiper l'électricité statique lors du transfert de la mise à la terre et continuité des conteneurs et équipements avant de transférer du matériel.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker conformément aux règlements locaux. Entreposer dans un endroit séparé et approuvé. Stocker dans le récipient d'origine protégée des rayons du soleil dans un espace sec, frais et bien ventilé, loin des matières incompatibles (voir section 10) et des aliments et des boissons. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparé des matières comburantes. Garder le récipient hermétiquement fermé et scellé jusqu'au prêt à l'emploi. Conteneurs qui ont été ouverts doivent être refermés soigneusement et rester d'aplomb pour éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés.

## SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH® TLV®		OSHA PEL	
	TWA	STEL	TWA	STEL
Méthanol	200 ppm	250 ppm	200 ppm	250 ppm

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La ventilation générale est habituellement adéquate. Pour l'utilisation à grande échelle de ce produit : ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Contrôler les décharges d'électricité statique, en outre par la mise à la terre de

Identificateur du produit : AGRI-LIM 50  
Date de préparation : 21 août 2018  
Date de la plus récente  
Version révisée : 10 août 2021

l'équipement. N'utiliser que des matériaux incombustibles compatibles pour les murs, les planchers, le système de ventilation, les épurateurs d'air, les palettes et les rayonnages. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

#### Mesures de protection individuelle

##### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

##### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tablier, bottes). Caoutchouc de nitrile.

##### Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives. Pour les situations irrégulières ou d'urgence : porter un appareil de protection respiratoires à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre vapeurs organiques.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide rouge.
Odeur	Acre
Seuil olfactif	Pas disponible
PH	8 – 11 (100% solution)
Point de fusion et point de congélation	Pas disponible (fusion); -50°C (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	24 - 29°C (75-84°F)(en vase clos)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	Pas disponible
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur (air = 1)	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	0.93 à 20°C
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol / eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible
Autres informations	
Etat physique	Liquide
Poids moléculaire	Pas disponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Inconnu.
Stabilité chimique	Habituellement stable.
Risque de réactions dangereuses	Inconnu.
Conditions à éviter	Chaleur. Flamme nue, étincelles, décharge électrostatique, chaleur et autres sources d'ignition.
Matériaux incompatibles	Légèrement réactif ou incompatible avec les matériaux suivants : agents oxydants (p. ex. peroxydes), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), bases fortes (p. ex. hydroxyde de sodium). Non corrosif pour les métaux.
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; formaldéhyde inflammable et très toxique.

## SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Identificateur du produit : AGRI-LIM 50  
Date de préparation : 21 août 2018  
Date de la plus récente  
Version révisée : 10 août 2021

## Voies d'exposition probables

Ingestion; contact oculaire; contact avec la peau; inhalation.

## Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	LDLo-Oral	DL50 (cutanée)
Méthanol	64000 ppm(rat) (4heures d'exposition)	143 mg/kg Human – Male	15800 mg/kg (lapin)

Inhalation ATE: 128,000 mg/L 4 hrs

Oral ATE: 286 mg/kg

Dermal ATE: 31600 mg/kg

### Corrosion / Irritation cutanée

L'expérience sur les humains montre une très légère irritation.

### Lésions oculaires graves / Irritation oculaire

Les tests sur les animaux montrent une irritation oculaire sévère.

## Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

### Inhalation

Toxique, peut causer la mort selon les données chez l'humain. À fortes concentrations dépression du système nerveux central.

Les symptômes peuvent comprendre des maux de têtes, des nausées, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion.

Une forte exposition peut causer une perte de conscience.

### Absorption par la peau

Nocif selon les données chez l'humain. Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation. Une forte exposition peut causer une perte de conscience.

### Ingestion

Toxique, peut causer la mort dépression du système nerveux central, troubles de la vue et cécité. Dans certains cas, il pourrait y avoir des effets retardés sur le système nerveux. Les symptômes peuvent comprendre des maux de tête, des nausées, des vomissements, des étourdissements, de la somnolence et de la confusion. Une grave exposition peut causer des douleurs abdominales et musculaires, des difficultés respiratoires et un coma. La vue peut être affectée et une cécité permanente peut en résulter. Il pourrait y avoir d'autres effets permanents au système nerveux. p. ex. tremblements et crises.

### Danger par aspiration

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

## Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

En cas d'ingestion : les tests de la fonction hépatique pourraient montrer des résultats anormaux.

En cas d'inhalation : peut causer effets sur le système nerveux central. Les symptômes peuvent comprendre de l'agitation, une diminution de la capacité de réfléchir, des spasmes musculaires, une perte de mémoire et des changements de personnalité.

Peut causer à la suite d'un contact cutané : dermatite. Les symptômes peuvent comprendre une peau sèche, rougeâtre et gercée (dermatite).

## Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas réputé d'être un sensibilisant des voies respiratoires. L'expérience sur les humains montre une réaction cutanée allergique (sensibilisation de la peau) dans de rares cas à la suite d'une exposition sur les lieux de travail.

## Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
Méthanol	Non listée	Non désignée	Non listée	Non listée

### Note

Peut causer le cancer, selon une étude sur des animaux.

## Toxicité pour la reproduction

### Développement de la progéniture

Des études sur les animaux montrent des effets sur la descendance. En cas d'inhalation : reconnu(e) comme pouvant causer : poids réduit, anomalies congénitales. Tératogène (externes, des tissus mous et des anomalies squelettiques) embryotoxiques (résorptions tardives)

### Fonction sexuelle et la fertilité

N'est pas réputé pour causer des effets sur les fonctions sexuelles ou la fertilité.

### Effets sur ou via l'allaitement

Peut causer des effets sur ou par la lactation. Peut être transféré dans le lait maternel. Peut être nocif pour les bébés allaités.

Identificateur du produit : AGRI-LIM 50

Date de préparation : 21 août 2018

Date de la plus récente

Version révisée : 10 août 2021

**Mutagénicité sur les cellules  
germinales**  
Effets d'interaction

Les études disponibles ne permettent pas de tirer de conclusions.

Aucun renseignement n'a été trouvé

## SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012

### Écotoxicité

#### Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Méthanol	15400 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 96-hrs)	10000 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		

#### Dangers à long-terme pour le milieu aquatique

Nom chimique	CSEO pour les poissons	CE50 pour les poissons	CSEO pour les crustacés	CE50 pour les crustacés
Méthanol	7900 mg/L (Lepomis macrochirus (crapet arlequin); 200-hrs)			

### Persistance et dégradation

Se dégrade rapidement, selon les essais quantitatifs.

### Potentiel de bioaccumulation

Ce produit et ses produits de dégradation ne devraient pas être bioaccumulables.

### Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible.

## SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

La production de déchets doit être évitée ou minimisée autant que possible. Les contenants vides ou doublures peuvent conserver quelques résidus de produit. Ce produit et son récipient doivent être éliminés en toute sécurité. Éliminer l'excédent et non recyclables produits par un entrepreneur agréé d'élimination des déchets. L'élimination de ce produit, les solutions et les sous-produits doit en permanence être conformes aux exigences de protection de l'environnement et législation d'élimination et de toute exigence de l'autorité locale régionale des déchets. Éviter la dispersion des matières déversées et ruissellement et entrer en contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1230	SOLUTION METHANOL	3 (6.1)	II

### Précautions spéciales

Identificateur du produit : AGRI-LIM 50  
Date de préparation : 21 août 2018  
Date de la plus récente  
Version révisée : 10 août 2021

Veillez noter : En contenant de 450L ou moins, ce produit se conforme aux exigences d'exemption en vertu des dispositions spéciale de la réglementation sur le TMD, partie 1 section 1.36b : classe 3, liquide inflammable : exemption solutions aqueuses d'alcool.

**Dangers environnementaux**

Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

**Preuve de classification de marchandises dangereuses**

**Date de la classification** Le 11 novembre 2019  
**Appellation technique** Solution Méthanol  
**Classification** 3 (6.1) PG II  
**Méthode de classification** Flashpoint as per Section 9. LDLo in humans as per Section 11.

## SECTION 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

Canada

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** AGRI-LIM INC.

**Date de préparation** 21 août 2018

**Date de la plus récente version révisée** 10 août 2021

**Références** Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

**Avis** Avis au lecteur : au meilleur de notre connaissance, les informations contenues dans ce document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur nommé ci-dessus, assume toute responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenus dans ce document. La décision définitive de l'aptitude d'un matériel est la seule responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains risques sont décrits dans les présentes, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls dangers qui existent.

---

Identificateur du produit : AGRI-LIM 50  
Date de préparation : 21 août 2018  
Date de la plus récente version révisée : 10 août 2021